



BULLETIN DE COMMUNICATION

A retourner à notre trésorier :
Bernard Papet, 44 rue Bonte Pollet, 59000 Lille

M. Mme Mlle Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____

INFORMATIONS

Vous pouvez également communiquer / demander ces informations par email : jode185@aol.com

- Je souhaite recevoir des informations sur les activités de Maison des Himalayas
 par courrier par e-mail
- J'accepte de recevoir le bulletin semestriel par e-mail uniquement
*(En choisissant l'envoi des bulletins par e-mail uniquement vous nous aidez à réduire nos coûts et à réserver les dons aux diverses actions sur le terrain, merci pour votre compréhension
Pour nous donner votre accord, merci d'écrire à : domidufau@free.fr)*
- Je souhaite être informé(e) des dates et lieux des prochaines expositions-ventes d'objets artisanaux
- Je souhaite m'investir dans les activités de l'association

COMMENTAIRES – SUGGESTIONS

ADHESION

- Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion

J'adhère en tant que :

- Membre actif (ou famille)..... 23 €
- Membre actif – parrain..... 15 €
- Membre actif – étudiant..... 15 €
- Membre actif – demandeur d'emploi 15 €
- Membre bienfaiteur 30 €

DONS

J'effectue un don de € à Maison des Himalayas pour ses actions à préciser éventuellement, voir liste ci-dessous :

- pour les mini-projets de Dah (Inde) : €
- pour l'école des enfants nomades de Manali (Inde) : €
- pour le projet Handimachal (Inde) : €
- pour le projet hydro-électrique de Kuch (Népal) : €
- pour l'école de Bhaktapur (Népal) : €
- autre projet : €

PARRAINAGES

Le responsable d'une de nos commissions-parrainage vous contactera très prochainement. Vous pouvez également communiquer ces informations par email : mamadj@hotmail.com

Je souhaite :

- recevoir des informations sur les parrainages
- m'engager pour le parrainage d'un enfant, d'un adolescent ou d'une personne âgée, à raison de 15 € par mois
- parrainer un étudiant tibétain, à raison de 15 € par mois
- je préfère faire un don pour le fonds de solidarité « parrainages », à raison de 15 € par mois